



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 1er mars 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question urgente à **Monsieur le Ministre de l'Immigration et de l'Asile** concernant le **dispositif d'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine**.

Dans le contexte de la crise migratoire de 2015, le gouvernement luxembourgeois a mis en place un plan d'urgence d'accueil pour répondre aux besoins urgents du terrain suite à l'arrivée d'un grand nombre de demandeurs de protection internationale au Luxembourg.

Face au conflit en Ukraine - conflit qui « pourrait pousser jusqu'à 5 millions de personnes à fuir au-delà des frontières ukrainiennes » selon une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés – il semble essentiel que le gouvernement prépare l'arrivée possible d'un grand nombre de personnes venant d'Ukraine.

Notons que les ministres de l'Intérieur de l'UE ont souligné lors de leurs discussions le 27 février que l'Europe devra se préparer à une crise humanitaire de proportions « historiques ».

Dans ce contexte, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- 1) **Le gouvernement estime-t-il qu'il sera nécessaire de mettre en place un nouveau plan d'urgence d'accueil à l'image de celui activé en 2015 ?**
- 2) **L'actuelle capacité d'accueil dans les structures d'hébergement existantes (structures de primo-accueil et structures d'hébergement temporaire) est-elle suffisante pour faire face à un éventuel afflux de personnes au Luxembourg ? Dans la négative, quelles mesures le gouvernement a-t-il d'ores et déjà pris ou entend-il prendre à court terme pour accroître les capacités d'accueil ?**
- 3) **Au vu des événements en Ukraine, combien de communes ont déjà manifesté leur intérêt à soutenir l'Etat dans l'accueil et l'hébergement des nouveaux arrivants à court terme ? Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre afin d'encourager plus de communes à mettre à disposition de l'Etat des bâtiments ou terrains pour l'hébergement des personnes précitées dans un futur proche ?**
- 4) **Comment le gouvernement se prépare-t-il pour anticiper le besoin en personnel additionnel pour le traitement des demandes et l'encadrement dans les structures d'hébergements ?**

- 5) Le gouvernement entend-il mettre en place un organe de coordination pour anticiper la demande de la population ou d'organisations luxembourgeoises voulant soutenir les personnes ayant fui l'Ukraine (p. ex. offres de volontariat, d'hébergement, de dons matériels, etc.) ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



Djuna Bernard
Députée



Stéphanie Empain
Députée